L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN 5 OCTOBRE. 1889. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 5 OCTOBRE 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR B. ONORATO — Propriété désirable dans le Troisième district, rue Louisa, entre Bons-Enfants et Marais.

PAR LE SHÉRIF.—Un terrain, avec bâtisses et améliorations, dans le Premier district. Billet à ordre, comptes, réclamations et actions diverses.

Le congrès des Etats des deux Amériques.

Voilà, enfin, M. Blaine arrivé à ses fins. Il doit triompher, et nous le concevons : il réalise, aujourd'hui, le projet qu'il caresse depuis si longtemps, et qu'à sept ou huit ans de distance, il a remis deux fois sur le tapis : la réunion, à Washington, dans la capitale des Etats-Unis, sous sa main, sous sa présidence et sa direction, d'un congrès des nations américaines, en vue d'établir, s'il est possible, une union commerciale des trois Amériques—du Nord, du Centre et du Sud—une sorte de zollverein du Nouveau Monde.

L'idée est grandiose ; elle prouve chez son auteur, sinon un rare esprit d'invention, car elle n'a rien de nouveau—ce n'est qu'une tentative d'application, au continent américain, d'une institution qui existe déjà de l'autre côté de l'Atlantique—au moins d'ambitieuses et nobles visées, un américanisme auquel tout bon citoyen des Etats Unis ne doit qu'applaudir.

Beaucoup de journaux européens se sont inquiétés de cette tentative ; quelques-uns se sont même gendarmés contre elle. C'était un tort. Les Républiques du Nouveau Monde ont le droit de s'entendre, si elles le veulent, ou si elles le peuvent, tout autant que les Etats de la Confédération allemande. Il n'est interdit à personne de comprendre ses intérêts à sa façon, de les défendre, de les protéger, suivant ses moyens et ses ressources, et si tous convenaient, d'un commun accord, de former une union douanière ; s'ils poussaient la manie jusqu'à vouloir prohiber l'introduction, chez eux, des articles européens, à leur avantage ou à leur détriment, nul ne pourrait s'y opposer. Les Etats frustrés n'auraient qu'à user de représailles, et ils ne s'en feraient sûrement pas faute. Reste à savoir à qui resterait la victoire, et si, au bout d'un certain temps, les citoyens américains, à quelque Etat ou République qu'ils pussent appartenir, s'accommoderaient du régime économique auquel les auraient soumis leurs gouvernements.

Mais l'union commerciale, telle qu'elle est rêvée par le parti républicain et l'école économique qui le dirige, est-elle possible ? C'est une tout autre chose. Le protectionnisme est une grande et belle chose ; il a eu, aux Etats-Unis, de magnifiques résultats. L'Union lui doit, évidemment, le développement de ses industries, la multiplicité de ses manufactures, le bien être, le confort de ses classes laborieuses et la prospérité générale dont elle jouit, mais, s'il a des avantages incontestables, à l'intérieur, il entraîne après lui des inconvénients non moins évidents, à l'extérieur. Tout pays se prête, volontiers, à l'introduction, chez lui, de marchandises de contrées étrangères, quand il ne peut tirer les mêmes produits de son sol ou de ses fabriques, mais c'est à la condition que ces contrées laissent, à leur tour, pénétrer, chez elles, ses propres produits. A défaut de cet échange de bons procédés, il se tourne d'un autre côté et opère ailleurs.

Ces concessions réciproques, nous ne croyons pas que M. Blaine veuille et même puisse les faire. En supposant qu'il fût disposé à se relâcher de la rigueur des principes, en vue d'atteindre un but supérieur — objet suprême de ses ambitions—il s'en trouverait empêché par son entourage et une suite qui n'entendent pas transiger sur la question de protectionnisme. Il lui est impossible, à lui, aussi bien qu'au parti, de faire le contraire de ce qu'ils ont promis, de ce qui est la cause principale de leur entrée au pouvoir.

Ils ne peuvent accorder aux Républiques de l'Amérique du Sud l'entrée en franchise de leurs laines, sans froisser les intérêts des éleveurs du Texas et de l'Ouest, qu'ils se sont solennellement engagés à protéger. C'est le cas avec les laines de la République Argentine. Nous ne blâmons pas les éleveurs, nous les approuvons, au contraire. Il en est de même des sucres des contrées qui se trouvent sur les bords ou au sud du Golfe : leur entrée ruinerait un ou deux Etats du sud ouest.

Quant à l'achat des articles d'Europe, il n'est guère possible à l'Union de le leur interdire, afin de n'admettre que ceux des grandes villes du Nord-Est et de la Nouvelle Angleterre. Les peuples sont comme les individus : ils vont droit au bon marché ; on ne peut les forcer à acheter, un dollar, à droite, ce qu'ils peuvent se procurer, à 75 cents, ailleurs. Chaque Etat règle ses affaires économiques comme il l'entend. Ce qui prouve la difficulté d'arriver à une entente, sur ce sujet, c'est la série d'efforts infructueux, tentés par les Etats-Unis, pour arriver à la conclusion d'un traité de commerce avec le Mexique. La question a été longtemps débattue, et l'on avait abouti à une rédaction qui semblait convenir aux deux parties contractantes. La ratification est encore à venir, et le projet a été abandonné. Trop d'intérêts qui se combattent, s'opposent, maintenant, à la formation d'un zollverein américain—du moins, comme l'a compris, jusqu'à présent, M. Blaine.

Est ce à dire qu'il faille se décourager et abandonner la partie ? Loin de là. L'idée dominante est splendide. Il est bon que ces nations se rapprochent, s'entendent, et s'unissent par les liens de la plus étroite sympathie. L'allocution prononcée par le secrétaire d'Etat devant les délégués réunis à Washington, est irréprochable. De tous ceux qu'il a prononcés et dans des situations diverses, ce n'est pas le seul qui mérite l'approbation des honnêtes gens, des bons citoyens. Ce que l'on peut reprocher à M. Blaine, ce ne sont pas ses paroles—presque toujours à l'abri de la critique—mais ses actes, ses menées secrètes, qui contredisent souvent ses discours. Cette fois-ci, il a montré du tact, de la modération, et nous ne sommes pas étonnés de ce qu'il ait été approuvé, cordialement, à Mexico.

Quoi qu'il arrive, et malgré notre incrédulité à l'endroit du succès de la tentative, nous n'en approuvons pas moins l'effort qui vient de se faire et d'où résultera, sans doute, un rapprochement moral, avant-coureur, naturel et nécessaire, d'un rapprochement économique.

Placées toutes dans la même situation, les Républiques américaines doivent être, toutes, animées des mêmes sympathies mutuelles, et, toutes, remplir, les unes envers les autres, les mêmes devoirs. Que les Etats-Unis donnent l'exemple et se mettent à la tête du mouvement, nous n'aurons qu'à nous en glorifier.

LOUISIANE.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermilion, du 28 septembre :

La question d'un port aux eaux profondes, dans le Golfe, absorbe toutes les préoccupations dans le grand Ouest ; il y a eu plusieurs Conventions pour la discuter. La dernière a eu lieu, le 1er octobre, à Topeka, Kansas. Jusqu'ici, les ports du Texas—Galveston, Sabine, Aransas, ont réclamé en leur faveur. Ces localités sont soutenues par les chemins de fer, par de riches manufacturiers et une ville importante. Il n'est pas probable que d'autres ports obtiennent la préférence. Nous avons, cependant, foi dans les avantages de la baie de Vermilion, et nous aurions tort de ne pas réclamer, de notre côté. Il n'y a pas de meilleur débouché, de meilleur port. Il y a un fort courant dans la passe. Le chenal varie de 50 à 120 pieds, et la profondeur est de huit pieds, sur la barre même. Seulement, cette passe n'est pas assez connue ; elle devrait être choisie par le Kansas, le Colorado le Nebraska, le Dakota, le Missouri, l'Arkansas, le Wyoming, l'Utah et les territoires du Nouveau Mexique.

Dans cette vaste région, il y a 15,000,000 d'acres voués à l'agriculture et aux industries qui donnent de gros bénéfices. Les produits de ces contrées doivent être transportés sur une distance de 1,000 à 2,000 milles, avant d'arriver à la mer.

A la Convention de Denver, il a été constaté que 20 pour cent de tout le blé, du maïs, du beurre, produits à l'ouest du Mississipi, cherchent leur voie de côté. Dans le seul Etat du Kansas, il y a une moyenne de 24 millions de boisseaux, dont un quart est envoyé à l'étranger. La moyenne de la récolte de maïs est de 152.000,000 de boisseaux, dont 6,000,000 vont également à l'étranger — sans compter 706 chargements de bétail et 4049 chargements de porc, qui sont expédiés pour l'exportation, chaque année. Si l'on étend le calcul à toute la région qui est entrée dans le mouvement, on arrive à des chiffres énormes. Toute la contrée, à l'ouest du Mississippi, produit, chaque année, 13 978.000 tonnes de surplus en maïs, blé, porc et coton. Le bétail y entre pour un autre demi-million de tonnes, et le bois, les métaux, la pierre, pour 100,000 autres tonnes—en tout 15,000,000 de tonnes, dont 7,500,000 vont à l'étranger.

Déjà les officiers les plus expérimentés du Kansas City, Louisiana et Gulf reconnaissent les avantages naturels de la passe Vermilion. Une fois la ligne achevée et la passe mise en bon état par le gouvernement des Etats Unis, d'autres routes se construiront, pour venir, à travers la Louisiane, aboutir à la même baie. On ne devrait pas pouvoir hésiter dans ce choix, si l'on se rendait compte de la situation.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 28 septembre :

Nous avons un temps délicieux d'automne. La journée de mercredi dernier a été la plus mauvaise que nous ayons eue, depuis le commencement de la saison actuelle ; il a plu presque tout le temps. Heureusement, la canne et les pommes de terre en ont bénéficié.

—Les pacanes commencent à tomber. Les enfants, généralement paresseux, se réveillent de meilleure heure pour aller les ramasser et en approvisionner la maison, pour l'hiver.

—Notre localité a fait d'étonnants progrès depuis plusieurs années. De nouveaux magasins ont été construits. Un grand nombre de résidences ont été ajoutées aux anciennes—la plupart d'une structure élégante. Sans aucun doute, le chemin de fer et le télégraphe ont beaucoup contribué à ces améliorations. Covington est maintenant lancée et marche rapidement dans la voie de la fortune, de la prospérité, mais il nous manque encore quelque chose pour compléter notre bonheur et rendre notre localité extrêmement agréable.

Ce qu'il nous faut, mesdames et messieurs, ce dont nous sentons vivement l'absence, c'est une grande salle, un *hall*. Nous ne l'aurons qu'en donnant quelque fête dont le produit constituera un fonds pour la bâtir.

Le *Protector*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 28 septembre.

Un ou deux planteurs de riz, de notre voisinage, ont fait leur battage. Le rendement, nous affirme-t-on, a été meilleur qu'ils ne s'y attendaient. Dans chaque cas, les résultats ont été bons—12 barils à l'acre.

Nous avons fait une excursion dans la partie supérieure de Grande Prairie. Nous avons pu constater, par nous-mêmes, que les producteurs de riz ont mieux réussi qu'ils ne l'espéraient, il y a plusieurs mois. Nous avons aperçu un grand nombre de meules en "batteries," ce qui indique que la récolte est loin d'avoir manqué, comme on le disait partout.

L'orage de la semaine dernière a considérablement endommagé la récolte de riz dans le New Jump. Le riz a été versé et jeté dans l'eau, qui s'était élevée à une hauteur de plusieurs pieds. Les planteurs n'ont pu faire la coupe, et ils ont abandonné les travaux de la moisson.

MM. Ehrensing et Hallberg ont pu sauver 650 barils — environ un septième de leur récolte. Ils ont alors cessé leur coupe et abandonné, sur le terrain, le reste — c'est-à-dire les six-septièmes.

Le *Review*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 28 septembre :

La navigation est facile sur la Rivière Rouge. Il y a, maintenant, trois bateaux à vapeur faisant le service dans ses eaux.

—Le nombre des acheteurs de graine de coton augmente, chaque année ; d'où l'on peut conclure que ce trafic est lucratif et que les compagnies qui l'exploitent font de bonnes affaires.

Vendue, d'abord, de cinq à six dollars, la tonne, la graine a plus que doublé de prix. Si nous sommes bien informés, les compagnies pourraient aisément payer aux planteurs de $20 à $30 la tonne, tout en faisant un joli bénéfice. Ces compagnies se sont formées en syndicat, en " trust. " Pourquoi l'Alliance des Fermiers n'insisterait-elle pas près de ses membres, pour tâcher d'obtenir de leurs produits le plein prix ? Que la paroisse Avoyelles, par exemple, garde sa graine deux ou trois mois, après le passage au moulin ; nous sommes convaincus qu'au lieu de $10 la tonne, nous en obtiendrions $15. Si nos fermiers s'occupaient de leurs intérêts et étudiaient cette question ; s'ils ne se pressaient pas autant d'offrir leur marchandise, nous osons prédire qu'en 1890, ils se feraient payer au moins $15, la tonne.

La *Sentinelle*, Rayne, paroisse Acadie, du 28 septembre :

Les propriétaires d'Arlington Farm—MM. Chevis et Cunningham—ont réussi à rentrer, la semaine dernière, plusieurs tonnes de fourrage de première qualité—pois mêlés et fèves d'engrais.

—La canne à sucre est destinée à devenir la principale source de revenus du sud-ouest de la Louisiane ; il n'y a plus moyen d'en douter. Nous voudrions que nos fermiers se préparassent à cette culture, en plantant quelques carrés de cannes, pour l'an prochain, et en augmentant, chaque année, cette culture.

Rayne est admirablement située pour une usine centrale, mais une pareille entreprise n'est possible que s'il y a assez de cannes dans les environs pour alimenter la sucrerie. Quand les champs de cannes existeront, l'usine s'élèvera bien vite, installée par les capitalistes. Nous suggérons à l'Union des fermiers l'idée d'agiter cette question, à la prochaine réunion. Tout le monde en convient, aujourd'hui ; l'industrie sucrière est celle qui, maintenant, est d'un meilleur rapport.

—Au moment où tous les hommes sont au travail, nous voyons les enfants—garçons et petites filles—dans l'oisiveté la plus complète. Nos champs de coton sont, à cette heure, blancs comme neige, et l'on donne aux ramasseurs 75 cents les cent livres. Ce qui nous étonne, c'est que les enfants dont nous parlons, ne cherchent pas à gagner un joli salaire, en faisant un travail qui ne peut être que bon pour leur santé, qui leur fortifierait le corps.

Dans les Etats du Nord, il est d'usage que les enfants, pendant les vacances, aillent aux champs, et mêlent leurs travaux à ceux de la [illegible]. Pourquoi les enfants des campagnes, dans le Sud, n'en feraient-ils pas autant ? La cueillette du coton est si facile, si peu fatigante ! Il n'est pas de petit garçon, de petite fille, qui ne puisse se faire ainsi de 50 cents à $1 par jour, dans la saison la plus agréable de l'année.

Le *Times*, Shreveport, paroisse Caddo, du 29 septembre :

C'est, décidément, le 8 octobre que s'ouvre, ici, la 4me grande Exposition d'Etat, sur des terrains admirablement aménagés, avec une piste, la meilleure qu'il y ait au Sud, et sur laquelle auront lieu de magnifiques courses. Tout est calculé pour fournir aux exposants d'excellents emplacements ; aux visiteurs, le meilleur confort ; à ceux qui cherchent les distractions, les plaisirs les plus variés.

L'Exposition actuelle offre plus d'intérêt que les précédentes et attire davantage les attentions. La foule sera donc énorme. On peut y exhiber les produits de l'art et de l'industrie, des mines et de la mécanique, ceux des métiers de la manufacture, en même temps que ceux de l'atelier du peintre ou du sculpteur.

Il y a des départements spéciaux pour les instruments aratoires, pour les machines, pour l'éducation et l'enseignement, pour les travaux de la femme, pour les fleurs, les oiseaux, les fruits, les céréales, les plantes rares, la laiterie, la crémerie, les produits de la monture ; pour les produits des champs de coton, de maïs, d'avoine, de patates douces ; en fait, pour tout ce que peut créer l'activité humaine dans ses différentes branches — sans compter que l'élevage des différentes races chevaline, ovine porcine, ainsi que celui de la volaille, doivent y gagner énormément. Enfin, on peut compter, de la part des habitants, sur l'hospitalité la plus gracieuse, la plus large, la plus généreuse. Quiconque se rendra à l'Exposition, est sûr, d'avance, que l'on n'épargnera rien pour lui rendre le séjour de notre ville le plus agréable possible.

Dans toutes les localités où règne la "malaria" le germe de celle-ci est dans l'air et les habitants forcément l'absorbent ; mais l'usage du "Hostetter Stomach Bitters" met à l'abri de l'absorption de ce poison dont les effets sont si pernicieux. Ce remède, dont l'efficacité ne saurait être méconnue, agit non seulement comme préventif mais également comme curatif ; il tue le germe chez ceux qui, n'ayant pas pris les précautions nécessaires, n'auraient pas échappé à la maladie. Le système, par l'usage de l'amer, est renouvelé dans ses moindres fonctions : la circulation du sang acquiert de l'activité, les accidents bilieux ne se produisent plus, accidents qui le plus souvent font naître des fièvres intermittentes et rémittentes du caractère "malaria". A la puissance préventive et curative du Hostetter Stomach Bitters, s'allient des propriétés que n'ont pas les alcalis. Les fièvres aigues, notamment la *calenture* de l'isthme, n'y résistent pas, de même qu'il triomphe aisément des rhumatismes, des névralgies, de la goutte, des affections des reins et de la vessie, de la constipation, de l'indigestion.

Les dames admirent la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pour le lustre brillant qu'elle donne à leurs cheveux. Elle rétablit la couleur, active la croissance.

Louis Grunewald Company, limited. —Ainsi que le dit une annonce qu'on lira plus loin, la maison Louis Grunewald, connue si avantageusement dans tout le Sud, sera désormais exploitée par une compagnie intitulée : "Louis Grunewald Company limited." Ce changement dans la gestion de la maison, M. Grunewald a cru devoir le faire dans l'intérêt de celle ci, dont les affaires prennent de l'extension tous les jours.

La nouvelle compagnie possède de forts capitaux et son Conseil de Direction à la tête duquel est M. Grunewald père, se compose de MM. W. N. Grunewald, Joseph Flanner, C. Grunewald, L. Grunewald, jne, et A. Pollateak, tous des messieurs entendus aux affaires et doués d'une grande énergie, d'une infatigable activité. C'est donc un nouveau départ pour l'ancienne maison Grunewald, et le nombreux public qui l'honore de sa confiance depuis sa fondation, lui continuera son patronage plus large, plus libéral que jamais, maintenant que tant d'hommes sympathiques travaillent, s'intéressent à sa prospérité.

Les constructions gigantesques dans les ports maritimes de la France, depuis dix ans.—M. Henri de Parville a donné aux lecteurs du *Journal des Débats*, une description des merveilles du pavillon des travaux publics à l'Exposition universelle de Paris. Il parle en ces termes des travaux exécutés dans les ports maritimes de la France :

"Après les canaux, nous devrions insister sur les constructions gigantesques qui ont été poursuivies, depuis dix ans, dans nos ports maritimes. On a entièrement refait à neuf le port de Calais, on a considérablement agrandi et modifié les ports de Boulogne, de Dieppe ; on a achevé en 1888, au Havre, le bassin Bellot, destiné à la grande navigation ; à Honfleur, on a construit un bassin de retenue de chasses avec déversoir à hausses mobiles pour arrêter les envasements du port. A mentionner encore les importants travaux des ports de Rouen, Saint Malo, Saint-Nazaire, Rochefort, Bordeaux, Marseille et surtout ceux de la Pallice, à la Rochelle. A la Rochelle, en effet, on a créé de toutes pièces un port, un nouveau bassin, le bassin de la Pallice accessible aux plus grands navires ; on a mordu sur la terre ferme, jusqu'au rocher ; on a pratiqué des fouilles, enlevé les déblais. Le travail, commencé en 1881, sera terminé en 1890. L'avant port a une étendue de 11 hectares 1½, et une profondeur aux hautes mers de 11m56 ; le bassin à flot a une étendue de 11 hectares 1½. La jetée Sud a une longueur de 300 mètres ; les fondations ont été faites au-dessous du niveau des eaux au moyen de blocs gigantesques en maçonnerie, construits dans des caissons mobiles à air comprimé amenés sur place et immergés en mer. Les fondations du mur du quai, écluses, formes de radoub ont été généralement établies aussi au moyen de caissons à air comprimé. Ce genre de fondation prend chaque jour un développement plus considérable. Au port si remarquable de la Pallice, les caissons mesuraient 22 mètres de long sur 10 mètres de large, les dimensions d'un hôtel parisien. A Bordeaux, les deux quais de la rive gauche, sur un développement de 1,600 mètres, ainsi que les cales de radoub, ont été établis sur fondations, faites aussi avec des caissons à air comprimé, à des profondeurs comprises entre 20 et 25 mètres au-dessous des eaux.

Saint-Siège. — Rapports avec la Russie. — Allocution du Pape. — M. Iswolsky, qui, suivant certains journaux, ne devait plus revenir à Rome, est rentré le 19 septembre et, le 20 même, a eu une entrevue avec le cardinal Rampolla, auquel il a manifesté les bonnes intentions du gouvernement russe pour arriver à un accord au sujet de la nomination des évêques polonais. Il pourrait se faire que, sans attendre le consistoire, qui ne sera pas tenu avant décembre, les évêques polonais fussent nommés par bulles spéciales.

A l'occasion de la nomination du supérieur des Franciscains, le Pape, d'après les derniers journaux de Paris, devait prononcer, le 3 octobre, une allocution importante.

La Salsepareille d'Ayer ne contient aucun ingrédient dangereux ; c'est le remède le plus efficace offert à l'humanité souffrante.

ROYAL BAKING POWDER Absulument pur.

L'effet de cette POUDRE ne s'affaiblit pas. C'est une merveille de pureté, de force et d'[illegible]. Plus économique que celles des poudres ordinaires, et elle échappe à la concurrence avec la multitude des autres poudres, [illegible] de peu de valeur, [illegible] sous le rapport du poids, [illegible] de phosphate. Vendue seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York. En gros par [illegible] & CO.

L'industrie et l'enseignement en France.—Peu de jours avant l'élection générale, M. Yves Guyot défendait sa candidature devant trois cents électeurs assemblés en réunion privée dans le préau de l'école de la rue d'Argenteuil.

Statistiques officielles en main, il a démontré, aux applaudissements répétés de l'assistance, que l'industrie, l'enseignement n'avaient fait que prospérer depuis 1876. C'est ainsi que la production de la houille, cet élément indispensable de toute industrie, qui, en 1876, était de 17 millions de kilos, avait atteint, en 1888, le chiffre de 28 millions, et que sa consommation, qui avait été de 24 millions en 1876, se montait en 1888 à 31,200,000 ; que les écoles, fréquentées par 3,222,000 élèves en 1876, en comptaient 6,350,-800 en 1888 ; enfin, que les lycées et collèges, dont les études étaient suivies en 1876 par 48,000 élèves, arrivaient, lors de la dernière statistique, à un total de 82,000.

" Est ce là — s'est écrié M. Yves Guyot — le fait d'un pays qui marche à sa ruine ? Ces résultats — a-t-il ajouté — sont, certainement, dus à l'initiative particulière et non au gouvernement, mais pour que la nation puisse ainsi travailler à sa prospérité, une condition était indispensable : il lui fallait la sécurité à l'intérieur, la paix à l'extérieur. C'est ce que le gouvernement de la République, malgré les continuels obstacles que l'on tentait de mettre à ses travaux a su lui conserver. "

Ce qu'un faible estomac consomme pendant une existence moyenne.—S'il faut en croire un calculateur infatigable, un homme arrivé à l'âge de soixante-dix ans, a absorbé, depuis sa naissance, plus de vingt wagons de nourriture, un train entier !

En comptant seulement quatre tonnes par wagon, cela fait 80,000 kilos, ce qui donne, pour un total de 25,500 jours d'existence, une consommation moyenne d'environ 3 kilos 200 grammes par jour.

Cette consommation quotidienne, variable elle-même, est estimée à 2 kilos 1½ pendant l'enfance et la vieillesse, et à 3 kilos 1½ ou 4 kilos pendant l'âge mûr.

Ces chiffres ne semblent pas exagérés, car les statistiques médicales constatent que la nourriture quotidienne, liquide et solide, des soldats, des marins et des ouvriers, dépasse, en moyenne, 4 kilos et demi.

Et on ne parle pas ici des gens qui montrent quelque appétit. Il n'est question que des faibles mangeurs.

Recettes de la Tour Eiffel.—Voici le chiffre des recettes au 17 septembre :

Du 15 mai au 10 sept.	4.372 271 30
Du 11 au 17 sept.	382.076 15
Total au 17 sept	4,754,347 45

Un tueur de lions.— On annonce la prochaine arrivée, à Paris, d'Ahmet-ben Amar, le fameux tueur de lions de la province de Constantine, dont les exploits ont dépassé ceux du célèbre Jules Gérard, et qui n'a pu venir, comme il le voulait, pour le concours de tir.

Le nombre des lions tués par lui est si grand, que l'on raconte que les autorités locales, afin d'échapper à des charges ruineuses, ont abaissé pour lui la prime offerte contre chaque dépouille de lion.

Pour donner une idée des services que cet Arabe a rendus à l'Algérie, il suffit de dire qu'on estime à vingt-cinq millions la valeur du bétail qu'il a sauvé des griffes des animaux féroces, auxquels il a fait une guerre incessante.

TISNE—Décédé, vendredi, 4 octobre, à 3 heures P. M., à l'âge de 74 ans, PIERRE TISNÉ, natif de Masquette, Basses Pyrénées, France, et résident de cette ville depuis 50 ans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu samedi, 5 octobre, à 3 heures P. M., de la dernière résidence du défunt, No 134 Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti.

MESSE FUNEBRE.

Une messe à la mémoire de Dame JOSÉPHINE EULALIE GAIENNIÉ, veuve de Victor Jacques Valloix, sera célébrée en l'église des Jésuites, le 5 octobre 1889, à (8) huit heures du matin.

Les parents et amis sont invités à y assister.
27 sept au 5 oct

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

Attention spéciale est donnée à l'approvisionnement des familles, hôtels, clubs et restaurants.

En vente chez M. P. Fergst, seul agent, 150 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse.

Chambres garnies au No 120 rue Bourbon.
21 mars—

VIN GALLEGOS.

Ce vin rouge de Californie, si bien connu et si populaire, garanti parfaitement pur, sera livré à x consommateurs, sans frais de transport, au bas prix de 50 CENTS LE GALLON.

HENRY L. VILLERÉ, Marchand de vins et liqueurs, avec EDGAR DELERY, Pharmacien 335 Dauphine, coin Kerlerec.
5oct—1an—Dim Mar. Jeu.

AVIS.

SAMEDI, 5 octobre, jour de fête, notre magasin sera fermé dans la journée, et ouvrira à 6 heures du soir.

5 oct—1f C. LAZARD & CIE.

Le Dr FORMENTO

A transféré son cabinet de consultation au No 217 de la rue du Canal.

Heures : de 1 à 3. 5 oct—7t

DR. FERNAND DE ROALDES.

Le Dr Fernand de Roaldès a l'honneur d'annoncer à sa clientèle son retour à la Nouvelle-Orléans.

Office et résidence—217 rue du Canal.
29 sept—3, 6 oct.

Dr. M. Edmond Hincks.

Je préviens ma clientèle que j'ai transféré mes bureaux du No 15 au No 19 rue Baronne.

Maladie des Yeux et des Oreilles une spécialité.

19.........RUE BARONNE.........19

Heures de consultations—De 11 à 12 et de 1 à 3.

Dimanche—De 10 à 11. 29sept—6f

Bureau de la Compagnie de Chemin de fer Orléans, coin des rues White et Laharpe.—Nouvelle-Orléans, 3 octobre 1889.—A une réunion du Conseil d'administration de cette compagnie, un dividende de Deux (2 0/0) pour cent sur le fonds capital, a été déclaré des gains des derniers trois (3) mois, payable aux actionnaires sur demande, de 9 heures A. M. à 1 heure P. M., et de 4 à 5 1/2 heures P. M.

4oct—5f P. COUGOT, Secrétaire.

CHLORO-NAPTHOLEUM chasse les punaises et est un antiseptique précieux dans le pansement des blessures. 7juil—3m

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

AVIS.—MM les Sociétaires sont informés que par suite du retrait du Dr Ferrier, le Dr ALBERT BOUQUET a été appelé à le remplacer.

Résidence : 52 rue Kerlerec, entre Rampart et Bourgogne.

Consultations : 138 rue du Canal, pharmacie Gueucha de midi à 2 heures.

Coin Rampart et Bayou, pharmacie Rivet, de 3 à 4 heures P. M.

Par ordre du Président, J. BAYLE.
L. Sauer, Secrétaire. 5oct—4t

Bureau de la Compagnie des Waterworks—49 et 51 rue Baronne.—A une réunion du Conseil d'administration de cette Compagnie, tenue ce jour, un dividende semestriel de $2. 0 a été déclaré, payable à partir du MERCREDI 16 octobre 1889 aux actionnaires de cette date.

5oct—7t D. L. MAGRUDER, Secrétaire.

SERVEZ-VOUS du Chloro-Naptholeum pour détruire les maladies, les germes ou la contagion. A vendre partout les droguistes.
7 juil—3 m.

Avis.

M. J. B. Hennessy, récemment avec MM. Elkin & Cie, est actuellement au grand magasin de meubles populaire de Leopold Levy, No 197 rue Canal, où il sera heureux de voir ses nombreux amis. [illegible]

Pourquoi

Les Pilules d'Ayer sont-elles si renommées ? C'est que, toujours dignes de confiance, comme médecine cathartique, elles ne laissent jamais de suites mauvaises. Elles sont purement végétales et entièrement exemptes de calomel ou de toute autre drogue dangereuse ; et que le malade soit jeune ou vieux, elles peuvent être administrées hardiment.

Dans les Etats de l'Ouest et du Sud, où les désordres du foie sont si fréquents, les Pilules d'Ayer ont donné la preuve d'un inestimable bienfait. D. W. Baine, New-Berne, N. C., écrit : "J'ai souffert longtemps avec des maux d'estomac et du foie. J'essayai différents remèdes, mais n'en reçus aucun allégement jusqu'à ce que je commençasse à prendre des Pilules d'Ayer. Ces pilules me soulagèrent sur-le-champ. Je les pris pendant quelques mois et ma santé est complètement revenue."

Dans toute la Nouvelle Angleterre, après les maladies pulmonaires, les maladies de l'Estomac et des Intestins sont celles qui prévalent le plus.

La Dyspepsie

Et la Constipation sont presque universelles. M. Gallacher, chimiste-expert, de Roxbury, Mass., qui a longtemps souffert de la Dyspepsie, écrit :

"Un de mes amis me persuada d'essayer des Pilules d'Ayer, et après en avoir pris une boîte, sans beaucoup de profit, j'étais disposé à ne plus en faire usage ; quand il m'engagea à persévérer à les prendre, et avant d'avoir fini la seconde boîte, je commençai à ressentir un soulagement. Je continuai à les prendre par intervalles, jusqu'à ce que j'eus fait usage de onze boîtes. Qu'il suffise de dire, que je suis maintenant bien portant et reconnaissant à votre chimie, qui dépasse la mienne."

La tête et l'estomac sont toujours en sympathie ; de là la cause de la plupart de ces maux de tête douloureux, auxquels tant de personnes, spécialement les femmes, sont sujettes. Mme. Harriet A. Marble, de Poughkeepsie, N. Y., écrit que pendant des années elle était martyre du mal de tête, et jamais n'avait rien trouvé qui lui donna plus qu'un soulagement temporaire, jusqu'à ce qu'elle commençât à prendre des Pilules d'Ayer, et que depuis lors, elle jouit d'une santé parfaite.

Ayer's Pills,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

BANQUES,

Etat de situation trimestriel

—De la—

New Orleans Canal and Banking Company.

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 30 septembre 1889.

ACTIF.

Propriétés foncières		397,894 46
Placés en bons d'Etat, de ville, et autres		248,330 00
Actions		32,377 50
Prêts sur hypothèque, après 90 jours d'échéance	$941,073 07	
Prêts et escomptes, après 90 jours d'échéance	433,898 72	
Prêts et escomptes, dans 90 jours d'échéance	1,180,130 45	1,984,092 94
Effets escomptés, échus à		12,073 70
Prêts sur demande		870,100 00
Change à vue	$[illegible],894 36	
Numéraire, billets des E. U. et chèques pour le bureau de Clearing House	769,849 58	1,070,211 85
Total		$4,380,784 41

PASSIF.

Capital payé	$1,000,000 00
Surplus	250,000 00
Profits non divisés	211,382 02
Dividendes non payés	18,394 46
Dépôts à retirer contre chèques	2,700,650 84
Circulation	3,802 50
Dû aux banques	186,090 00
Total	$4,380,784 41

Moi, soussigné, je jure solennellement que l'état de situation ci dessus est correct au mieux de ma connaissance.

EDW. TOBY, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 3e jour d'octobre 1889.

A. G. LAPICE, Notaire.

3 oct—1f

ETAT DE SITUATION TRIMESTRIEL DE LA

Banque d'Epargnes Germania,

No 51 Rue du Camp,

A la clôture des affaires, le 30 Sept. 1889.

ACTIF.

Actions et bons		$182,100 00
Prêts hypothécaires		95,063 98
Prêts à échéances (garantis par collatéraux)		58,386 90
Prêts sur demande (garantis par collatéraux)		641,477 06
Dépenses courantes		1,356 94
Comptant	$130,021 91	
Items comptant	1,992 57	132,014 48
Total		$1,097,079 32

PASSIF.

Capital payé		$100,000 00
Profits non divisés	$ 59,898 38	54,398 38
Moins, dividendes payés aux actionnaires le 1er juillet	4,000 00	
	$54,398 38	
Intérêt acquis		12,990 00
Dû aux déposants		918,174 10
Dividendes non réclamés		1,012 50
Total		$1,097,079 32

Je, G. Ad. Blaffer, caissier de la susdite banque, jure solennellement que l'exposé qui précède est exact du mieux de ma connaissance.

G. AD. BLAFFER, Caissier.

Fait et signé pardevant moi le 30 septembre 1889.

W. O. HART, Notaire.

Approuvé par
J. E. MERILH,
J. HASSINGER. 1er oct—

Formation de Société.

Les soussignés ont, ce jour, d'après articles passés pardevant James Fahey, notaire, formé une association sous la raison sociale de KAUFMANN & BLACHE, dans le but de faire le commerce d'Importateurs en Gros et Négociants en Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, etc., en cette ville.

GEORGE P. KAUFMANN,
OCTAVE C. BLACHE.

[Tous deux récemment avec la raison sociale Bassetti & Xiques, de cette ville.] Bureau, temporairement, au No 10 rue South Peters.
Nlle-Orléans, 1er Oct. 1889. 1 oct—7t

Dissolution de société.

LA société existant entre MM. U. BASSETTI et A. XIQUES est dissoute, à partir de ce jour, par limitation de commun.

MM. A. Xiques et U. Bassetti, le dernier représentant M. U. Bassetti, auront charge de la liquidation ; M. A. Xiques continuera les affaires pour son compte, au même local, No 67 et 69 rue Decatur. BASSETTI & XIQUES.

Conformément à l'avis précédent, je prie mes amis et le public de vouloir bien continuer à accorder au successeur de l'ancienne maison leur bienveillant patronage. U. BASSETTI.
1er oct—16f

LE CHLORO-NAPTHOLEUM est sans aucun doute le meilleur désinfectant du monde.
7juil—3 m.

Changement de local ! Changement de local !

ELKIN & Cie.,

Viennent de transférer leur magasin du No 68 DE LA RUE DU CANAL

—AUX—

Nos 42 et 44 de la rue de Chartres,

Une bâtisse élégante et très agréable, près de la rue de la Douane.

TAPIS, MOQUETTE, BODY BRUSSEL, TAPIS DE BRUXELLES.

Le tout ayant des bordures qui se marient avec Stores, Flèches et Corniches. Nattes et articles de tapissier.
24 sept—1an

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne
24 oct—1 an—dim mar ven

GRANDES REDUCTIONS

—SUR NOS—

Costumes tout faits, pour Hommes et Enfants,

LINGE DE CORPS, MALLES, VALISES, ETC.

Rapport aux grandes réparations qui vont être faites dans nos magasins, nous vendrons, pendant les 30 jours suivants, toutes nos marchandises au-dessous du prix coûtant.

25 pour Cent seront diminués sur chaque achat.

LA VENTE COMMENCERA LUNDI, 16 SEPTEMBRE.

MICHEL LION & CO.,
195, 197, 199 rue Decatur coin Ste-Anne.
12 déc—1an

METROPOLITAN BANK, DÉPARTEMENT DES EPARGNES

30..........RUE DU CAMP..........30

Capital.........$250,000 | Profits non divisés........$40,000

FRED. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice-Président. ED. CLAUSSEN, Caissier.

Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels elle donnera trois pour cent d'intérêt payable tous les 6 mois.

Directeurs—Phil. W. Dielmann, Frank Roder, Jacob Hassinger, H. F. Klumpp, John Nelson, Julius Weiss, Adolph G. Ricks, Fred. Peters et Louis Leonhard.
1er sept—1an—dim mer ven

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Newton Buckner, Chairman ; Raleigh Woods, A. Dolvedio, Jno. W. Labouisse.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov '88—1an

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $60,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. B. Lyman, Prés. Jno. Bowling, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec.
1 jan—1 an

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

Sur commande dans tous les genres de travail artistique décembles, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept—9—1an

Jos. Lipman, Jules Météyé, W. E. Robinson, —AVEC—

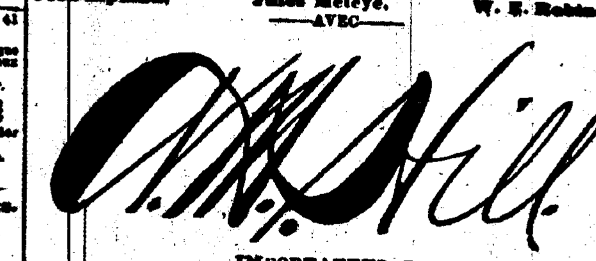

IMPORTATEUR DE **DIAMANTS.**

ET NÉGOCIANT EN **DIAMANTS ET BIJOUTERIE.**

No 115 rue du Canal

JE SAIS QUE VOUS N'AVEZ QU'A VOIR

Les splendides joyaux que j'offre en fait de diamants, solitaires et bagues avec grappes de diamants, de boucles d'oreilles, d'épingles pour dentelles, de boutons pour chemises et cols, à $15, $20, $25, $35, $40, $50, $60, $75, $85, $100, $125, $150, $175, $200, $250, $300, $400, $500, $1,000, $2,000, $2,500, pour vous décider à acheter chez moi.

Initiales en diamants et montres ornées de diamants en grande variété.

Opales fines, Rubis, Perles et Saphires.

PRIX MARQUES EN CHIFFRES ORDINAIRES.

Diamants remontés dans tous les genres.

Le plus gros diamant aux Etats-Unis exposé dans ma vitrine.

A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.
30 mai—1anPP

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company et New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS :
JEAN T. DUGASON, EDWD. J. BOBET,
PIERRE POUTZ, P. GALLY,
D. PATJO, A. SCHREIBER,
JEAN R. SCHMIDT, W. C. VINCENT,
JULES TUYES, E. LAROUSSINI,
GEO. PETIT, J. W. HINCKS.
[illegible]—1an

LE FRANCO-LOUISIANAIS, JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement : $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DE SOCIÉTÉ FRANÇAISE.

Bureau : 105 rue de Chartres, [illegible]

E. CABERO, PRÉS'T. W. W. GIRAULT, CAISSIER.

AMERICAN NATIONAL BANK

47 RUE DU CAMP,

Fait les affaires de banque en général et vend des chèques, en sommes au gré des acheteurs, sur toutes les principales villes d'Europe, d'Angleterre et du Continent européen.
[illegible]

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au No 167 de la même rue, PRES DAUPHINE, A partir du 1er octobre 1889.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
26 août—

C E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 13 rue Dauphine, immédiatement après le bâtisse formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le courant de leur art. Pose de dents artificielles.

NOUVEAU STOCK PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils.

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORTICENE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux

Suisse, Nottingham, Madras, Tenture

RIDEAUX PORTIERES ET TENTURES

NATTES DE CHINE

En toutes sortes et des dernières nuances.

Les plus bas assortiments de Tapisseries et de Rideaux.
5 oct—1 an

Avis.

A. SIMON, le Commissaire, coin Baronne et Dumaine.—Abonnement à toutes les publications, distribution à domicile. [illegible]

A. A. WOODS. WALTER SCOTT. ETABLIS EN 1866. L. E. FOURNIER. A. F. GODAT.

A. A. WOODS & CO.,

184.........RUE GRAVIER.........184

Agence générale d'assurances la plus considérable du Sud.

Assurance en toutes ses branches. La compagnie la plus solide du monde, assurant contre l'incendie. Les anciens clients sont toujours satisfaits de leurs relations avec elle. De nouveaux lui viennent constamment. Patronage public cordialement sollicité.
1er sept—1an, dim mer ven

AMUSEMENTS.

Théâtre St-Charles.

GOODYEAR, COOK and DILLON'S MINSTRELS.

Positivement les trois dernières représentations. Matinée Samedi. Samedi soir et Grande Matinée Dimanche.

Dimanche soir, 6 octobre—LILLY CLAY.
Sept—1f

THEATRE ST-CHARLES.

J. M. GILBERT, Locataire et Directeur.

Dimanche soir, 6 Octobre.

Colossal Gaiety Company

DE LILY CLAY.

40—Des plus jolies femmes du monde—40

Entrée, 50, 35 et 10 cents, avec sièges réservés.

MATINÉES, MERCREDI, SAMEDI ET DIMANCHE.

Prix de Matinée, 10, 15, 25 et 50 cents, avec sièges réservés.

Dimanche, 13 Oct.—CHEVAUX SAVANTS DE BRISTOL. 5 oct—4f

Académie de Musique de Bidwell

Rue St-Charles.

Entièrement renouvelé et élégamment redécoré, ouvrira sa saison régulière, le Dimanche, 6 octobre 1889.

Tous les soirs. Matinées Mercredi et Samedi.

La petite comédienne favorite, LIZZIE EVANS.

Présentant pendant la semaine, un portrait drôle de la vie dans l'Ouest, The Buckeye. La nouvelle comédie de la vie anglaise, Fine Feathers et une pure farce-comédie, Mama Rosie.

La contrôle sera ouvert jeudi 3 octobre. On peut obtenir les places réservées, sans frais extra, une semaine à l'avance, pour les représentations du soir et les matinées. Dimanche 13 octobre, le drame irlandais de M W. H. Power, The Ivy Leaf. 1er oct—

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE.

Ce soir, matinée ! Samedi, à 1 P. M.

GEO. WILSON MAMMOTH MINSTRELS.

Samedi, 6 octobre—AFTER DARK.
Sept—

ROBINSONS MUSEUM THEATRES

Grande ouverture jeudi 3 octobre. Rafraîchi par des éventails électriques. Ouvert de 1 à 10. Entrée partout 10c.

Attraction extraordinaire et la première fois en exhibition de la Famille Mormone Elder Joseph Young, fils du père du Mormonisme, Brigham Young, ses 3 femmes et 1 enfants.

THEATRE NO 1.—La troupe originale de Concert et de Comédie des Swiss Bell Ringers. 17 artistes étoiles.

THEATRE NO 2.—Troupe Royale de Spécialités de Meynard & Faye, 6 artistes étoiles. Tout neuf et grand cas. 1er oct—

AVIS.

La raison sociale qui existait jusqu'ici sous les noms de Senac & Lacoste, est dissoute avec consentement mutuel des associés, M. Lacoste se retirant.

M. J. Senac, continuera les affaires pour son propre compte. Tout en remerciant les clients de la maison, il espère qu'ils voudront bien lui continuer le même patronage comme par le passé.
J. SENAC.
1er oct—6f Coin Ste-Anne et Chartres.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE CONTI, 84.

Ouverts de 11 h. du matin à 2 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er octobre 1889.

Liste de pensionnaires

André Joseph Casimir	Georgel Charles Auguste
Becker Georges	Gueudé Gilles
Bergeron Félix Henri	Hedin Etienne
Bernier Reine (Mme Reine)	Lochme Jean
Bouché Jacques	Larrouis Jean
Brun Jean	Michon Denis
Buissière Romain (veuve de)	Millon Henriette Sylvanie
Courtade Marie	Montant Gabriel
Delaugère Louis François	Pick famille
Dufour Adolphe	Pignant Justin
Dunoyant Emile Adolphe	Schaherr Justin
Gallien Victor	Sodame Gabriel ou Gerbel

LETTRES.

Brugère Gustave	Storez Edmond
Gohreau Lucien	Vasse Pierre
Langent	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à demander à mon visa des pièces établies en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er octobre 1889.
Le Consul, PAUL DEJARDIN

INSTITUTIONS.

Collége Jefferson.

L'ouverture du Collége Jefferson, paroisse St-Jacques, aura lieu le mardi, 1er octobre. Les élèves quitteront la ville ce jour-là par le train de 3:50 P. M., sur le Mississippi Valley R. R. Un des Pères Maristes sera à la gare pour voir les parents et accompagner les élèves.

Les parents sont requis d'envoyer leurs fils le jour de l'ouverture des classes.
9 août—eu 1 oct

Collége d'Orléans.

240 rue Royale entre St-Philippe et Ursulines. Rentrée des classes le 1er septembre. 1889.

Termes—Enseignement et pension, incluant lit literie, blanchissage, etc., par mois, $20.00. Ecole du jour, par mois, de $2 à $3. Pour plus amples informations s'adresser à W. B. Rosier, Directeur. 22 sept—1m—Dim Jeu.

INSTITUT CARNATZ,

222 rue Colisée, entre Quatrième et avenue Washington.

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES.

La vingt-cinquième session commencera mardi, 1er octobre.

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'Institut.

LÉONIE DE VARENNE, Directrice.
Sept—1m—Dim Mar Jeu.

INSTITUTION PICARD,

Pensionnat et Externat pour jeunes Filles.

Réouverture des classes le 2 septembre.

Pour prospectus ou informations s'adresser à l'Institut 372 Esplanade.
25 août—3m

Université Tulane.

Ecole Supérieure, Collège, cours universitaire. Ecole de droit et de médecine, et H. Sophie Newcomb Memorial College pour jeunes femmes, cours pratique d'électricité et de génie civil. Les informations pour la prochaine session annuelle peuvent se procurer sur demande.

WM. PRESTON JOHNSTON, L. L. D., Président.
11août—3m

BASILE BARES,

FACTEUR DE PIANOS.

84 Rue Royale, N. O.

SEUL AGENT POUR LES

Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieurs à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour le concerté prolongé, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, accords en fer, équilibrant pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont vraiment un velouté et une puissance de son reconnaissables.

Accords et réparations de pianos une spécialité.

PIANOS —DE— PLEYEL —CHEZ— Louis Grunewald Co., Limited,

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

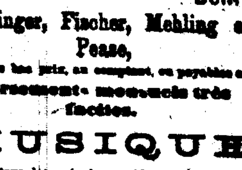

Seuls agents pour tous les meilleurs

Pianos Américains,

Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer, Mehling et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de

LOUIS GRUNEWALD CO., LIMITED,

NOUVELLE-ORLEANS.
1er oct 89—1an

Bureau de Orleans Manufacturing Co., 131 rue South Peters.—Nouvelle-Orléans, Lne.—A une assemblée régulière du Board de Directeurs du Orleans Manufacturing Co., tenue dans ses bureaux, le 9 septembre 1889, il a été résolu qu'une assemblée générale des actionnaires de la compagnie soit tenue aux bureaux de la compagnie le vingt-deuxième jour d'octobre 1889, de onze heures A. M. à deux heures P. M., pour voter sur l'opportunité d'augmenter le Fonds Capital de la compagnie de Quarante mille piastres à Soixante mille piastres.

E. R. SCHUTTE, Secrétaire.
17 sept—17 24—1 8 15 oct

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 4 OCTOBRE—CLASSE No 396

Tirage de 4 heures P. M.

28	29	40	16	48	3	66	15	53	5	46	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font au public sous la direction de la Compagnie.

Les tirages ont lieu chaque jour à l'exception du dimanche. Le prochain tirage aura lieu Ce 6 octobre 1889, à 4 heures P. M.

C. A. A. BOURSEAU,
W. F. PINCKARD,
BAR. A. WILSON,
Commissaires.

☞ Les plus de dix tirages quotidiens pour nombre mois [illegible].

LA QUARANTAINE.

Proclamation Annuelle

Par Francis T. Nicholls, gouverneur DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Attendu que le 11 avril A. D. 1889, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a adopté des résolutions soutenant l'exécutif de cet Etat à émettre sa proclamation de Quarantaine annuelle contre les ports ci-dessous énumérés à partir du 1er mai A. D. 1889.

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous les navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants :

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'ils viennent, sont infectés ; c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, ou ayant eu de leur arrivée, ou eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire supérieure, sans autre détention du navire ou du personnel entre que celle nécessaire pour compléter ces navires dans une bonne condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés ou dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront, après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention du personnel de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que jugera le Bureau de Santé.

Les navires arrivant de ports infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard peuvent devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué et dessus, ne pourront pas passer les limites ou les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

Conformément à la loi, et d'après la suggestion du dit Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, j'ai cru devoir lancer ma proclamation annuelle de quarantaine, ordonnant sa mise en vigueur à partir du MERCREDI, 1er mai A. D. 1889, contre les ports ci-dessus désignés, ainsi qu'il est prévu dans ce qui suit :

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations de l'Etat, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans aura tout pouvoir de procéder énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

[SCEAU] En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton-Rouge, ce 16me jour d'avril de l'an de N.-S. mil huit cent quatre-vingt-neuf.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour le Gouverneur :
GEO. SPENCER, sous-secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières —AUX— Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine, et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous rideaux, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits de fer ou en osier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consignataires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant des ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages inutiles pendant la traversée. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des couvertures, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils seraient exposés à être mis hors d'usage par les inspecteurs sanitaires.

4. Les navires mouillés dans les ports où la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. Le cargaison doit, autant que faire se pourra, être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et le traitement des malades, autant que possible, l'air dans toute la partie du navire. On devra se procurer à bord des désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les navires portant des cargaisons de fruits doivent toujours être tenus en parfait état de propreté, pour éviter une détention à la Station de la Quarantaine. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire nettoyer entièrement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement toute cale, placer cette leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire leur période de détention au minimum.